



Institut Double Hélice

Formations théoriques Contrôle Coercitif

Durée : 2 - Nombre d'heures : 14

Public :

Les salles de Formation sont accessibles aux personnes en situation d'handicap, pour une prise en charge adaptée, lors de votre inscription sélectionnez la case handicap, nous reviendrons vers vous pour organiser votre participation. Cette formation s'adresse à l'ensemble des professionnels de santé, du secteur médico-social, social, socio-éducatif, judiciaire et de la relation d'aide amenés à accueillir, évaluer, accompagner ou protéger des personnes confrontées aux violences conjugales et intrafamiliales. Nous clôturons les sessions un mois avant la date de réalisation, les inscriptions ne sont plus possibles en ligne. Vous pouvez prendre contact avec notre secrétariat.

Pré-requis :

Aucun prérequis

Objectif :

Etre en capacité d'intégrer le contrôle coercitif dans son accompagnement des adultes et enfants victimes de violences au sein de la famille.

- Comprendre le contrôle coercitif
- Pouvoir repérer le contrôle coercitif exercé par l'auteur de violences au sein du couple
- Maîtriser les concepts de base qui sous-tendent l'appréhension du contrôle coercitif dans le domaine des violences conjugales/intrafamiliales au sein du judiciaire, de la santé bio psycho-sociale des victimes, du socio-éducatif, de la poursuite et de la prise en charge des auteurs.
- Savoir poser et vérifier l'hypothèse de contrôle coercitif en priorité dans une situation impliquant les enfants
- Savoir identifier un schéma de comportement caractérisé par le contrôle coercitif, ses conséquences sur les victimes adultes et enfants
- Repérer les pratiques professionnelles qui soutiennent l'émancipation des personnes victimes adultes et enfants, ou au contraire l'entravent; qui permettent d'arrêter, ou au contraire de poursuivre, le contrôle coercitif.

Programme :

1er jour - Comprendre et identifier le contrôle coercitif Matin - Définition et manifestations du contrôle coercitif

- Définir le concept de contrôle coercitif et son évolution dans les recherches internationales.
- Différencier le contrôle coercitif des conflits conjugaux et des violences ponctuelles.
- Identifier les différentes formes de contrôle : psychologique, émotionnel, économique, administratif, numérique, parental, social, sexuel et juridique.
- Comprendre les stratégies mises en œuvre par l'auteur pour instaurer et maintenir la domination.
- Situer le contrôle coercitif dans le continuum des violences conjugales et intrafamiliales.

Après-midi - Caractériser le schéma comportemental et comprendre ses conséquences

- Identifier les indicateurs permettant de poser l'hypothèse d'un contrôle coercitif.
- Analyser le fonctionnement du schéma comportemental de l'auteur.
- Comprendre les mécanismes d'emprise et leurs effets sur les capacités d'adaptation des victimes.
- Mesurer les conséquences sur la santé bio-psycho-sociale des victimes adultes : traumatismes psychiques, santé physique, isolement, précarisation, perte d'autonomie.
- Comprendre les impacts du contrôle coercitif sur les enfants : développement, sécurité affective, attachement, développement neurobiologique, comportements adaptatifs et symptomatologie.
- Illustrations cliniques et analyse de situations.

2eme jour :- Intégrer le contrôle coercitif dans les pratiques professionnelles

Matin:- Adapter son accompagnement à la réalité du contrôle coercitif

- Comprendre les enjeux d'une approche sensible au trauma.
- Adapter l'évaluation des situations de violences à la lecture du contrôle coercitif.
- Intégrer cette grille de compréhension dans les secteurs sanitaire, médico-social, social, éducatif, judiciaire et de la protection de l'enfance.
- Identifier les facteurs de risque et les éléments de danger pour les victimes adultes et les enfants.
- Favoriser une coordination interprofessionnelle cohérente autour des situations complexes.

Après-midi - Applications pratiques

- Analyse de situations professionnelles.
- Élaboration d'hypothèses cliniques et professionnelles.
- Réflexion sur les pratiques favorisant l'émancipation, la sécurité et le pouvoir d'agir des victimes.
- Identification des pratiques pouvant, malgré elles, renforcer ou maintenir le contrôle coercitif.
- Construction de pistes d'intervention adaptées aux différents contextes professionnels.
- Synthèse des acquis et plan de transfert dans la pratique quotidienne.

Méthodes pédagogiques :

La formation s'appuie sur une approche pédagogique interdisciplinaire et interactive, combinant:

- Des apports théoriques interdisciplinaires issus de la psychologie sociale, du droit, de la psychologie clinique/psychopathologie et d'autres disciplines pertinentes, pour fournir un cadre conceptuel solide sur le contrôle coercitif et son retentissement notamment sur les victimes adultes et indissociablement sur les enfants
- Des études de cas concrets, tirés de l'expérience professionnelle des participants et de la jurisprudence pour illustrer les concepts et leur application pratique
- Des mises en situation et jeux de rôle permettant aux participants de développer leurs compétences d'identification et d'intervention dans des situations de contrôle coercitif.
- Des échanges d'expériences entre les participants, favorisant le partage de bonnes pratiques et la réflexion collective sur les défis rencontrés sur le terrain
- L'analyse critique de documents juridiques et de politiques publiques pour comprendre l'évolution du traitement judiciaire et social des violences conjugales
- Des discussions guidées sur les implications éthiques et pratiques de la prise en compte du contrôle coercitif dans l'accompagnement des victimes et la poursuite des auteurs.

Validation des acquis :

Questionnement interactif sur la pratique, observation des stagiaires en situation et évaluation des acquis en fin de formation.

Intervenants :

SAS Double Hélice, Résidence Saint Just II, 36A bd Marcel Sembat, 11100 Narbonne Tél. : 09 87 46 85 08 | <http://www.institut-double-helice.fr> - Siret : 817 473 762 000 34 SAS au capital de 6 000 € enregistrée au R.C.S de Narbonne – Code APE : 8559B
N° de formateur : 91 11 01 391 11 auprès du Préfet de la Région Languedoc Roussillon